

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes
au titre de l'année **2017**

M PASQUET STEPHANE
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Vos références

Numéro fiscal : 21 42 676 059 426 C
Référence de l'avis : 18 13 5304155 48

Numéro de propriétaire : 204 -01054

Numéro d'affaire : 1810420

Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 4121 MDT9R6
M PASQUET STEPHANE PIERRE

Numéro de rôle : 285

Date de mise en recouvrement : 31/12/2018

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/02/2019** **218,00 €**

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** : **0 811 70 07 24* DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 A 19H**
- ⇒ **Par courrier** : Votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace particulier) :
- Pour obtenir des réponses plus détaillées :
- sur le paiement de votre impôt :
SIP MARSEILLE 4E-13E
79 AV DE SAINT JULIEN - CS 50096 13377 MARSEILLE CDX 12
Courriel : t013008@dgfip.finances.gouv.fr
 - sur le montant de votre impôt :
CENTRE DES IMPOTS FONCIER MARSEILLE NORD - SECTEUR FONCIER 2EME SECTEUR
BAT C 38 BD BAPTISTE BONNET - 13417 MARSEILLE CEDEX 8
Courriel : cdif.marseille-nord@dgfip.finances.gouv.fr

*(Service 0.06 € / min + prix appel)

TAXES FONCIÈRES – DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 13 BOUCHES DU RHONE

Commune : 204 MARSEILLE 4EME

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux	24,02 %	%	3,69 %	15,05 %	0,201 %	18,10 %	0,066 %	
	Adresse	27 BD DU MAL JUIN							
	Base	493		493		541	492	541	
	Base avant	0		0		0	0	0	
	Base imposée	493		493		541	492	541	
	Cotisation	109		18		1	80	0	208
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux	%	%	%	%	%	%	%	
	Base								
	Base avant								
	Base imposée								
	Cotisation								
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)								
	Base « État »								
	Base « Collectivité »								
	Imposition des terrains dont la cession est soumise à TVA immobilière								
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Année de cession			
	Taux	%	%	%	%	Prix de cession			
	Cotisation brute					Base brute			
	Cotisation déduite					Nombre d'années			
Cotisation nette					Base imposée				
Références administratives : 131 008 204 204						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			10
						Dégrèvement « Habitation principale »			
						Dégrèvement JA « Etat »			
						Dégrèvement JA « Collectivité »			
						Montant de votre impôt :			218